L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 13 JUIN 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - GÉRANTS.

NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE MATIN, 13 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par J. Déjan Jr, coin Carondelet et Gravier, à sa salle d'encan—Meubles, pianos et [illegible].

Par G. Léonard, au No 79 de la rue de Chartres—Quincaillerie.

Par S. Guénault, au coin des rues Claiborne et St-Philippe—Fonds d'un café.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 28 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par Louis Stern & Bros, au No 33 de la rue des Magasins et 36 de la rue Gravier—Bottes, souliers et brodequins.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES; 186......Rue des Remparts........186

Meubles.—M. J. Déjan, Jr., encanteur, vendra lundi à 11 du matin, dans sa salle d'encan, rue Gravier, No. 183, près de la rue Carondelet, les meubles de plusieurs maisons de résidence, envoyés dans son magasin pour la facilité de la vente. L'assortiment est considérable et mérite l'attention du public et des marchands. Voyez l'annonce.

La marine américaine sous la domination radicale.

Nous parlions naguères des souffrances des Etats du Nord-Ouest sous le joug lourd et écrasant de la politique yankee et du retour de ces Etats à leurs anciens sentiments pour le Sud, car le Sud est redevenu pour eux ce qu'il n'aurait jamais cessé d'être s'ils eussent bien compris la question de la guerre et qu'ils eussent eu plus à cœur leur propre intérêt que l'intérêt d'autrui. Que reste-t-il en effet aux Etats de l'Ouest des sacrifices qu'ils ont faits pour soutenir les animosités d'une section contre l'autre ? Il ne leur reste rien que des charges fiscales, dont ils supportent le fardeau à poids égal, quand même leurs contributions de guerre en hommes, en sang et en denrées ont été plus fortes que les contributions de même sorte de tous les autres Etats. Que leur reste-t-il du triomphe acquis par cette guerre ? —rien, car cette guerre a bouleversé, ruiné la section du pays qui consommait leurs produits et leur procurait un débouché assuré vers le Mexique, l'Amérique Centrale, et dans tout l'archipel du golfe et de la mer des Caraïbes. Tous ces débouchés hélas ! ont cessé à la fois. Le Sud est obligé désormais de produire ce qui est nécessaire à sa propre consommation ; le Mexique toujours plus pauvre achète toujours moins, et les dernières Antilles, livrées aujourd'hui aux passions abolitionnistes, ne seront bientôt plus en état de nous payer ni un keg de graisse ni un baril de farine. Le résultat de la guerre pour les Etats du Nord-Ouest a donc été désastreux et peut s'expliquer en quelques mots d'une clarté et d'une vérité lamentable : la guerre où les Etats de l'Ouest ont joué le premier rôle et porté les plus grands coups a ruiné leurs consommateurs et détruit leurs marchés dans les Etats du Sud, et, par l'exemple de l'abolition que cette guerre a donné, a ruiné leurs consommateurs et détruit leurs marchés dans les Indes occidentales. — En outre, il est fort douteux que ces maux si grands puissent être réparés, les projets de navigation et de chemins de fer, dont il est question, ne pouvant jamais rendre au Sud ni aux Antilles les bras que la tourmente révolutionnaire leur a enlevés.

Tels sont les bienfaits de la guerre pour les Etats du Nord-Ouest. Les Etats du Nord-Est, au moins, pour qui la guerre a été faite, se trouvent-ils mieux ? Non, et le commerce maritime, qui est le commerce propre de ces Etats, est dans une situation aussi déplorable que le commerce de l'Ouest. Cette vérité brille assez aujourd'hui pour qu'on ne puisse plus la masquer aux yeux de qui que ce soit.

Le Bureau de Statistique nous fournit lui-même la preuve de ce que nous avançons, et c'est dans ses tableaux de chiffres que nous puisons les renseignements suivants, renseignements, du reste, dont pouvaient se passer tous les hommes intelligents et honnêtes du pays car les conséquences funestes de la guerre ne pouvaient échapper qu'aux imbéciles et ne pouvaient être dissimulées que par des fripons. Voici donc ce que nous trouvons dans le livre publié par le Bureau de Statistique sur la marine marchande des Etats-Unis.

En 1789 les Etats-Unis commencèrent leur carrière de commerce maritime avec un tonnage de 201,562. Deux ans après, ce tonnage s'élevait à 502,146, avec une population de quatre millions, ce qui donnait un quart de tonneau par habitant. En 1800, le tonnage américain était de 972,492, ou d'un cinquième de tonneau par habitant, ce qui constituait une baisse. En 1810, le tonnage s'élevait à 1,424,748, avec une même proportion par habitant. En 1820, le tonnage tomba à 1,280,167, ou à un huitième de tonneau par habitant. En 1830, il tomba encore et ne dépassa pas 1,191,776, ou un douzième de tonneau par habitant. En 1840, le tonnage fit un bond immense et monta à 2,180,764, ou à un huitième de tonneau par habitant. En 1850, la marine marchande, continuant à se développer sur une vaste échelle, donna un tonnage de 3,535,454 ou d'un septième de tonneau par habitant. En 1860, l'essor de la marine marchande fut extraordinaire et cette marine présenta à la statistique le chiffre florissant de 5,353,868, ou un sixième de tonneau par habitant, avec une population de 34 millions. Ce fut là le point culminant.

Aujourd'hui, le tonnage marchand des Etats-Unis ne va pas au-delà de 4,318,309, ce qui, pour une population d'environ 40 millions ne donne guère qu'un neuvième de tonneau par habitant. Voilà une chute qui peut compter, et cela quatre ans après la fin de la guerre, la marine marchande des Etats-Unis ayant eu pleinement le temps de se réparer. Ajoutons que si ce tonnage n'est pas tombé plus bas, on le doit encore au Sud, au Sud si meurtri, à ce Sud que la politique radicale veut toujours tenir sous le joug et que le président Grant n'a pas honte d'humilier encore aujourd'hui en lui imposant des cours martiales et en lui envoyant des nègres pour y remplir les emplois fédéraux.

Nous voyons dans ce même livre du bureau de statistique que le nombre total des navires marchands aux Etats-Unis est de 28,118, subdivisé ainsi : 4,679 bateaux de canal, 1,631 barges, 1,855 navires à voiles sur les lacs du Nord, 624 bateaux à vapeur sur les mêmes lacs, et 1,263 bateaux à vapeur sur les rivières de l'Ouest. Ces bateaux et navires ont un tonnage réuni de 1,433,595. Des 18,066 navires appartenant aux ports de l'Atlantique, du Golfe du Mexique et du Pacifique, 3,345, portant 1,527,764 tonneaux seulement, sont enregistrés pour le commerce étranger, en y comprenant 318 navires baleiniers et un grand nombre de petits navires servant au commerce avec le Canada, les ports du Golfe et les Indes occidentales. Les Etats-Unis n'ont que huit steamers trafiquant avec l'Europe et 39 steamers en tout visitant par occasion les ports étrangers. Telle est la situation de la marine américaine. Ajoutons à cela la situation précaire de notre commerce d'intérieur comparativement à ce qu'il était avant d'être placé sous la domination radicale et nous aurons convaincu qu'au lieu de progresser en avant, nous faisons tout le contraire, et progressons en arrière. Ce sera bien pire quand il n'y aura plus à Cuba et à Porto Rico ni sucre, ni café, ni tabac. C'est alors seulement qu'on verra au juste les bienfaits du radicalisme.

Le radicalisme ne peut plus nier ces tristes résultats, aussi commence-t-il à en convenir et c'est pour cela, sans doute, qu'il veut entrer dans la voie de l'économie politique du parti démocrate. Un sénateur du Rhode-Island a fait le premier sa confession d'erreur. D'autres le suivent, car les journaux de Boston nous annoncent la formation d'une ligue pour la vulgarisation du principe du libre commerce. Une ligue pareille à Boston est quelque chose de prodigieux, d'incroyable. Les besoins de trafic rendent les Bostoniens démocrates !...... Il faut que leur commerce soit réellement dans la détresse, il faut qu'il éprouve des souffrances inouïes pour que sous les yeux mêmes des fabricants monopolistes une congrégation criant à la liberté du commerce, ait pu se former et produire ce principe entièrement nouveau dans les annales mercantiles de la Nouvelle-Angleterre. Mais ce n'est là qu'un premier aveu. Nous en aurons d'autres bientôt. La réforme du tarif ne remédierait pas à tous les maux de la situation. Il faut aussi alléger le fardeau qui pèse sur les producteurs de l'Ouest et cet allègement ne pourra se faire sans donner à la dette publique un coup de pied terrible, coup de pied auquel elle ne résistera pas.

Sixième Cour de District.—La demande pour un appel suspensif du jugement devant l'injonction contre la Compagnie des Abattoirs du Crescent, a été plaidée hier par le juge Cotton pour les appelants. L'avocat a lu la longue pétition des bouchers, malgré l'opposition de Wm. A. Hunt pour la Compagnie et s'est appliqué à prouver, pour justifier l'appel, que le jugement de la cour causerait un tort irréparable aux plaignants dans la cause, qui sont les bouchers. Le juge a dit qu'il aviserait.

Nous pouvons consciencieusement recommander l'Anti Périodique ou le Tonique pour la fièvre en frisson, du Dr Wilkoft, aux personnes qui ont la fièvre en frisson et aux mauvais effets qu'elle produit sur le cerveau. Le remède du Dr Wilkoft est d'une efficacité reconnue.

ÉLECTIONS EN FRANCE.

Nous rectifions ainsi les chiffres de ces élections jusqu'à ce jour. Le gouvernement communiquait le 26 mai le résultat de toutes les circonscriptions en France, soit 289. Les deux autres formant les circonscriptions de la Corse, devaient voter le dimanche suivant.

Le nombre des députés élus, soutenus par le gouvernement ou non combattus, s'élève au chiffre de 203 ; les députés élus ou réélus par l'opposition au nombre de 26. Nous attendons maintenant le résultat du ballottage qui a eu lieu dans 59 circonscriptions.

Voici maintenant la liste des candidats élus, parmi les plus connus ou les plus notables.

A Paris : MM. Gambetta, Bancel, Picard, Jules Simon et Pelletan.—Dans l'Ain, le comte le Hon et M. Girod.—Aisne, MM. Hébert, Malézieux, Piétté et de Tillancourt.—Alpes maritimes, Masséna, duc de Rivoli. Aude, Isaac Péreira.—Aveyron, Calvet-Rogniat.—Bouches du Rhône, Bournat. M. F. de Lesseps, a été probablement élu au second tour de scrutin.—Charente-Inférieure, M. Bethmont, le baron Eschassériaux.—Cher, le marquis de Nesle.—Creuse, M. Delamarre, le vicomte Cornudet.—Dordogne, le comte de La Valette, de Beleyme.—Eure, le duc d'Albufera.—Eure-et-Loire, le vicomte Reille.—Gers, M. Granier de Cassagnac.—Gironde, M. Jules Simon, élu aussi à Paris, M. Chaix-d'Estange et le baron David.—Haute-Loire, le marquis de Latour-Maubourg.—Loiret, M. Nogent St-Laurens.—Lot, le comte J. Murat.—Manche, de St-Germain.—Mayenne, le baron Mercier.—Meuse, le baron de Benoist.—Morbihan, M. de Champagny.—Nièvre, le baron de Bourgoing, le comte le Peletier-d'Aunay.—Hautes-Pyrénées, MM. Adolphe Fould et Achille Jubinal.—Bas-Rhin, le baron de Bussières.—Rhône, M. Raspail et M. Bancel, élu aussi à Paris.—Haute-Saône, le marquis d'Andelarre, le marquis de Grammont.—Saône-et-Loire, M. Schneider—Savoie, le comte de Boigne—Tarn-et-Garonne, M. Belmontet.—Var, M. Emile Ollivier.—Vienne, M. de Beauchamp.—Vosges, M. Buffet.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE.

Paris, 28 mai.

La composition du nouveau Corps législatif.—Le vote général.—Les seconds tours de scrutin à Paris.—M. Raspail et M. Garnier-Pagès.—M. Jules Favre et M. Rochefort.—Les seconds tours de scrutin dans les départements.—Désistement de M. Laboulaye, de M. de Moustier.—Troubles sur divers points.

Nous pouvons remplir aujourd'hui les deux vides laissés hier dans la liste des députés élus, que nous avons reproduite dans le Journal officiel.

Les deux noms à inscrire sont :

M. Chagot, député sortant, dans la 2me circonscription de Saône-et-Loire.

M. Gagneur, député nouveau, appartenant à l'opposition de gauche, dans la 3e circonscription du Jura.

Les journaux continuent à apprécier, chacun à son point de vue, la composition du nouveau Corps législatif.

Voici le calcul du *Rappel* :

Députés élus au premier tour		226
Officiels nommés	165	
Du tiers-parti	37	
De l'opposition de gauche	24	
Députés à élire au second tour		58
Officiels probables	6	
Du tiers-parti probables	21	
De l'opposition de gauche probables	31	

D'après ce calcul, la nouvelle assemblée se contiendrait, lorsque tous les collèges seraient pourvus de députés :

171 députés officiels,
58 du tiers-parti,
55 de l'opposition de gauche.

La gauche et le tiers-parti réunis représenteraient 113 voix.

La majorité officielle ne serait que de 58 voix.

Le *Public* établit un calcul tout différent :

Les élections dont le résultat, dit-il, est définitivement connu, présentent 41 députés nouveaux, hommes jeunes pour la plupart et alliant des idées libérales et progressives à un attachement bien douteux pour nos institutions.

De plus, on remarque, à l'heure où nous écrivons, 191 anciens députés réélus, venant, par conséquent, reprendre possession de leurs sièges.

5 députés sortants ont été remplacés par 6 candidats recrutés dans l'opposition. En revanche 3 députés d'opposition ont été remplacés par 3 députés gouvernementaux.

Reste donc au bénéfice de l'opposition le mince bagage de trois voix de bénéfice dans les résultats acquis jusqu'à présent.

Dans la première circonscription de Seine-et-Oise, M. Laboulaye s'est retiré en priant ses électeurs de reporter leurs voix sur M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Dans la première de Seine-et-Marne, M. de Moustier cède le pas à M. de Jouvencel, mais on ne sait pas encore si M. Ernest Ripeau suivra cet exemple en maintenant jusqu'au bout sa candidature.

Les nouvelles d'un autre caractère continuent malheureusement à nous arriver de plusieurs départements.

A la liste des villes où la soirée de lundi a été marquée par des désordres plus ou moins graves, il nous faut ajouter Calais et Colmar.

Dans cette dernière ville, l'hôtel de M. Renouard de Bussierre a été assailli à coups de pierres. A Calais, un conflit a eu lieu entre la foule, les sergents de ville et la gendarmerie.

Angers, Lille et Toulouse ont vu se renouveler, mardi, les scènes tumultueuses de la veille.

Mais c'est à Amiens, surtout que les choses ont pris une tournure déplorable. Il a fallu recourir à un déploiement considérable de forces pour maintenir l'ordre. Le tableau suivant, emprunté au *Journal d'Amiens*, donnera une idée du spectacle qu'offrait cette ville dans la nuit de mardi à mercredi.

"A la tombée de la nuit, les magasins se fermèrent, et le nombre de promeneurs ne tarda pas à être grossi par les ouvriers sortis des usines, et par la population venue des extrémités au centre de la cité.

Les autorités, accompagnées d'une escorte de dragons, se dirigèrent vers la gare où l'on attendait, paraît-il, des meneurs, et pour prévenir, en cas de besoin, toute tentative contre la voie ferrée. De fortes patrouilles d'infanterie et de cavalerie sillonnèrent les principaux quartiers, et il fut procédé à l'arrestation d'un certain nombre de personnes dont l'attitude ou les cris avaient été compromettants.

Vers neuf heures, la pluie commence à tomber, la circulation est interceptée aux abords de l'hôtel de ville, qui est gardé par la garde nationale, la garde à cheval et l'artillerie ; la rue des Trois-Cailloux est barrée par un cordon d'infanterie et l'on ne peut circuler sur les trottoirs.

On dit que des troupes venues d'Abbeville et d'Arras stationnent à Longueau, à Montières et au faubourg de Hem où l'usine de M. Cosserat est gardée par de forts piquets d'infanterie et de cavalerie.

Grâce à ces énergiques précautions, la paix publique a été protégée ; mais n'est-ce pas déjà trop déplorable qu'on ait été forcé d'y recourir ? Ceux qui rendent de tels déploiements de forces nécessaires ne comprendront-ils pas que les manifestations violentes ne peuvent que tourner contre la cause de la liberté ?

Rendons, d'ailleurs, hommage à l'autorité qui, tout en prenant l'attitude demandée par les circonstances, ne s'est départie nulle part de la plus irréprochable modération. Elle a évidemment pris à tâche de prévenir et de contenir pour n'avoir pas à réprimer. Nulle part la troupe n'a fait usage de ses armes, et les échauffourées, malheureusement trop nombreuses, qui ont marqué la fin de la campagne électorale, ne laissent de blessés que parmi les agents de la force publique.

Le fait mérite d'autant plus d'être noté qu'il réfute victorieusement la vieille accusation de "provocation" que l'on a pas manqué de ressusciter dans ces pénibles circonstances.

P. S.—Ce matin, à 11 heures, a eu lieu à l'Hôtel de Ville la proclamation des résultats officiels des élections de Paris.

Cette proclamation n'a été marquée par aucun incident particulier ; l'ordre le plus parfait n'a pas cessé de régner dans le quartier.

Nous apprenons que M. d'Alton Shée maintient sa candidature dans la 2me circonscription. Le second tour de scrutin aura donc lieu dans les mêmes conditions que le premier.—E. M.

TROUBLES EN FRANCE.

La soirée de lundi et la journée de mardi se sont généralement passées avec calme ; il s'est cependant manifesté une certaine agitation dans quelques villes.

A Paris, pendant toute la soirée du lundi, la foule a été nombreuse à l'Hôtel-de-Ville, dans l'espoir de connaître plus tôt le résultat du scrutin ; mais la place a été bientôt dégagée par les sergents de ville sans aucune arrestation. Une bande d'un millier d'individus qui s'était portée vers la Bastille, a été dissipée sans résistance au moment de son entrée sur la place. La journée de mardi a été très calme.

A Amiens, dix-huit cents ouvriers environ se sont dirigés le mardi matin vers la fabrique de M. Cosserat, député sortant, réélu au faubourg de Ham ; des carreaux ont été cassés, des réverbères brisés, et la gendarmerie a dû intervenir pour rétablir l'ordre.

A Angers, des rassemblements se sont formés devant la mairie et devant la préfecture, en chantant la *Marseillaise* ; dix-sept arrestations ont dû être faites.

A Lille, on a arrêté quelques individus, dont un porteur d'un fusil, à la suite de rassemblements qui poussaient des cris hostiles et qui avaient brisé les croisées du poste central de police.

A Dijon, les volets de l'imprimerie du *Bien public* ont été brisés et trois arrestations ont été opérées.

A Toulouse, la foule s'est réunie sur la place du Capitole et s'est portée contre un poste qui avait été établi au Palais de Justice. Des pierres ont été jetées qui ont atteint légèrement un officier et un soldat. Après deux sommations faites par le chef de poste, la foule s'est retirée. On a fait trente arrestations.

A Saint-Etienne, une bande très nombreuse s'est dirigée, au chant de la *Marseillaise* et aux cris de : "Vive Dorian !" sur le couvent des jésuites, place Jacquard, et s'est livrée à de graves désordres. Les grilles des croisées du rez-de-chaussée ont été arrachées et le feu a été mis à la loge du concierge dans la cour.

A l'arrivée du préfet, du maire et du procureur impérial, accompagnés du lieutenant de gendarmerie et d'un piquet d'infanterie, la foule s'est retirée. Plusieurs individus ont été arrêtés. Quelques efforts ont été faits pour délivrer l'un d'eux, mais cette tentative a échoué devant l'énergie déployée. Un sergent de ville a été légèrement blessé.—*France.*

TEMPERATURE.—12 juin 1869.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, No 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	77 degrés
12 "	[illegible]
3 " P. M.	[illegible]
6 " "	[illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Détails sur les Evènements de Paris.

Nouvelles générales très intéressantes.

Nouvelles Européennes.

Paris, 12—Le désordre dans les rues continue. Des patrouilles de cavalerie ont circulé toute la nuit sans rencontrer de résistance. Les rues ont été plus calmes après minuit. De forts détachements de troupes sont placés dans les rues pour prévenir le retour de tout désordre.

Paris, 12—Plusieurs journaux ont été saisis ; la police a fait diverses visites domiciliaires.

Vienne, 12 — Un décret publié aujourd'hui défend aux autorités civiles de prêter son concours à l'exécution des jugements ecclésiastiques sans le consentement volontaire de la partie intéressée.

Berlin, 12—Le Conseil fédéral a décidé que les plaintes adressées par le parlement de l'Allemagne du Nord relativement à la Constitution du Mecklembourg sont incompatibles avec le progrès national.

Londres, 12—Le *Times* publie un article éditorial sur la situation des affaires à Paris et après avoir parlé des émeutiers qui ont brisé les kiosques des boulevards et chanté la *Marseillaise* pendant la nuit, "il n'y a point à redouter leur influence politique, dit-il, mais il faut se souvenir que depuis de longues années on n'avait pas vu la tranquillité publique troublée à Paris. C'est là un phénomène d'autant plus digne d'attention qu'il se produit au lendemain d'une élection qui a donné près de la moitié des votes du pays à l'opposition."

L'Europe, dit le *Daily News* dans un article sur le même sujet, doit considérer l'augmentation de la minorité indépendante dans le Corps Législatif comme destinée à mettre fin en France à une paix armée certainement plus désastreuse pour les intérêts de la civilisation que ne pourrait l'être une guerre de longue durée.

Nouvelles de la Havane.

La Havane, 11—On avait annoncé le débarquement d'une expédition de flibustiers à Agradores, près de Santiago ; on disait aussi qu'une autre expédition était sur le point de débarquer dans le sud de l'île. Ces nouvelles sont restées jusqu'à présent sans confirmation. La rumeur que le steamer Luisa avait coulé deux navires portant des flibustiers est restée également sans confirmation.

Nouvelles de Washington.

Washington, 12 — On affirme que le nègre Turner, maître de poste à Macon, Georgie, n'a pas fourni son cautionnement. On n'a aucun détail sur cette affaire.

Les dernières nouvelles laissent le ministre McMahon en sûreté auprès de Lopez, à 50 milles environ d'Assomption.

Les troupes ont reçu l'instruction de traiter les Indiens du Kansas trouvés en dehors du territoire qui leur est assigné, comme des vagabonds hors la loi.

Recettes du Revenu Intérieur aujourd'hui : $647,000.

Le sénateur Ross demande des troupes pour soumettre les Indiens du Kansas.

Aucune saisie faite par un officier de Revenu intérieur ne sera levée par ordre du commissaire jusqu'à ce que l'officier qui a fait la saisie, l'assesseur et le collecteur du District aient fait leur rapport sur le cas et donnent leur opinion ou qu'ils aient eu l'occasion de faire leur rapport et de donner leur opinion.

La Trésorerie n'a pas émis de petites coupures pendant la semaine.

La Division nationale des Fils de la Tempérance n'a pris aucune décision relativement à l'admission des nègres dans les divisions dépendantes. La question a été renvoyée à la grande Division d'Etats et Territoires.

Sa décision est contraire aux réclamations des courtiers de coton qui demandaient à être exempts de certaines taxes.

Le Président et sa suite sont arrivés sains et saufs à West Point.

Augusta, Ge., 10 juin.—Alex. H. Stephens est rétabli des suites de son accident.

Washington, 12 juin.—Les malles de l'Amérique du Sud ont apporté le texte d'un décret du gouvernement péruvien reconnaissant les insurgés cubains comme belligérants. Voici le texte de ce décret.

Art. 1er—Le gouvernement péruvien reconnaît comme belligérant le parti politique qui combat pour l'indépendance de l'île de Cube.

Art. 2me—Les citoyens et les navires qui serviront la cause de l'indépendance cubaine seront considérés comme amis par le Pérou.

Un citoyen de Winchester, Virginie, a écrit au général Canby, lui disant qu'ayant reçu du président des Etats-Unis son pardon pour la part qu'il avait prise à la rébellion, il demandait s'il avait le droit d'être enregistré et de voter.

Le général Canby lui a répondu que le pardon du pouvoir exécutif n'annule pas l'incapacité politique.

Des nouvelles de Cuba, reçues ce soir, annoncent qu'il y a eu entre les troupes espagnoles commandées par Lesca et les forces cubaines, plusieurs escarmouches, dans lesquelles Lesca a été forcé de battre en retraite sur Trinidad, où il attendra des renforts, les Cubains refusant de poursuivre leurs succès et d'attaquer les Espagnols.

Nouvelles Diverses.

Jackson, 12—Les débats de l'affaire Yerger se poursuivent très lentement devant la commission militaire. Le général Granger, président de la commission, est récusé par la défense, sur le fait qu'il a exprimé avant l'ouverture des débats son opinion sur la culpabilité de l'accusé, la défense plaide que les cours martiales sont soumises aux mêmes règlements d'ordre que les juris civils. Les conclusions du défendeur sont admises par la cour et le général Granger se retire.

Le général Swift le remplace comme président. La défense plaide l'incompétence de la commission, ses arguments se basent sur le fait que l'accusé n'ayant jamais appartenu ni à l'armée, ni à la marine des Etats-Unis, est coupable seulement vis-à-vis des lois civiles de l'Etat et que par conséquent l'affaire ne peut être du ressort d'une cour martiale.

Les défenseurs insistent sur ce point que, d'après la Constitution des Etats-Unis, Yerger ne peut être mis en jugement que par un acte d'accusation émanant du grand jury, et que, dans ce cas seulement, la cour martiale aurait le droit de le juger. Wm. P. Harris a porté la parole pour la défense et le col Layton pour la commission. La cour a écarté la requête de la défense et retenu la cause. Lecture a été donnée de l'acte d'accusation. Le prisonnier plaide la non culpabilité sur tous les chefs. L'acte d'accusation conclut à l'assassinat.

La déposition des témoins commencera lundi. Le *Pilote*, organe radical, avoue que les difficultés entre Yerger et Crane ont eu un caractère purement personnel.

Albany, 12 — La Convention Typographique, après une longue séance secrète, s'est ajournée sine die.

(Dépêches d'hier soir.)

Paris, 12 juin—L'Empereur et l'Impératrice Eugénie, accompagnés seulement de leur suite ordinaire, ont parcouru en voiture découverte les quartiers de Montmartre. La foule les a acclamés avec enthousiasme.

Trois rédacteurs du *Siècle* et plusieurs membres du comité d'Election Rochefort ont été arrêtés.

Londres, 12 juin, midi—La Chambre des Communes a renvoyé au 10 juillet la discussion sur les réclamations de l'Alabama. La Chambre des Lords a discuté le bill d'abolition de l'Eglise Irlandaise, sans rien décider.

Cordova, Espagne, 12 — Un meeting républicain a été tenu hier ; 30,000 personnes y ont assisté. Des députés avaient été envoyés de chacune des provinces du Sud. L'assemblée a passé des résolutions contre le principe monarchique. Des discours révolutionnaires ont été prononcés. Le drapeau américain était uni au drapeau espagnol et la foule a poussé le cri de : Vive l'Amérique et vive Grant !

Pendant la durée du meeting, des détachements de la troupe et de la garde civile se sont avancés ; une panique s'en est suivie. Des femmes et des enfants ont été foulés aux pieds ; plusieurs personnes ont été tuées. La foule a alors élevé des barricades. On craint des troubles sérieux.

Washington, 12—Les Cubains qui sont ici ont reçu des dépêches annonçant le débarquement à Cube, de deux expéditions fortes de plus de 800 hommes, et pourvues d'armes, de munitions et de provisions.—Ces corps expéditionnaires ont opéré leur jonction avec les patriotes. Les hommes dont ils se composent sont d'anciens soldats ayant fait la dernière guerre. Le nombre des déserteurs espagnols qui passent aux Cubains s'accroît chaque jour. De fréquentes collisions ont lieu entre les troupes et les volontaires ; la haine des deux côtés est irréconciliable.

Les Cubains ont organisé leurs forces en deux corps d'armée. L'un de ces corps est sous le commandement du général Thomas Jordan.

On s'attend de jour en jour à une rencontre entre l'armée de Jordan et celle de Lesca. Jordan a avec lui 3000 Américains environ.

Louisville, 12 juin — Les prêtres catholiques ont refusé leur concours pour l'enterrement d'un officier fenian, parce que les Fenians ont persisté à vouloir placer dans l'Eglise les insignes de leur [illegible].

New York, 12—Arrivages de coton dans tous les ports des Etats-Unis pendant la semaine, 10,138 balles. Exportations des ports des Etats-Unis pour l'Angleterre pendant la semaine, 7,169 balles. Exporté pour le continent 5045 balles. Stock sur place dans les différents ports des Etats-Unis 109,645 balles. Stock à New York 96,155 balles.

New York, 12, midi—Actions fermes, avec tendance à la hausse. Argent actif, à 7, avec 1/16 de commission. Sterling 109 3/8 ; '62 120 5/8 ; 5-20 de '62 122 ; Louisiane anciens 70 ; Levée 66.

New York, 12, midi—Farine languissante, blé 1 c. plus bas, maïs 1 à 2 c. plus bas. Mess pork plus ferme, 32 50 à 32 75. Graisse plus ferme, 19 1/4 à 19 1/2.

Londres, 12, midi—Consolidés 92 1/2. Bons 79 7/8. Sucre ferme ; disponible [illegible].

Londres, 12, soir. — Bons plus fermes à 80 1/8.

Liverpool, 11, midi—Coton calme ; prix sans changement ; ventes 6000 balles.

Liverpool, 12, soir.—Ventes de coton, 10,000 balles.

Le Havre, 12—Le coton ouvre sans changement ; disponible 144 1/2.

Passe du Sud-Ouest, 12 juin, midi—Baromètre 30.70. Vent N. E. frais.

Arrivages : à 4.30 P. M. hier, steamer Harlan, Lewis, Galveston et Indianola, à C. A. Whitney & Co.

Aujourd'hui : goëlette Helena, fruits à B. Pizzatti ; goëlette Staryara, Pelwer, 10 jours de Ruatan, fruits à J. Machecà et J. Grande ; goëlette Fancy, Dement, 10 jours de Ruatan, à K. Morgan & Co.

Ont pris la mer : steamer Lord Lowell, et barque Néréide.

En dehors, attendant le vent ; navires Emma et Mary Fry ; barque Woodside.

La Havane, 11 juin—Sucre ferme, affaires considérables.

CHRONIQUE LOCALE.

Documents officiels.—M. P. F. Herwig a l'obligeance de nous communiquer le document officiel suivant :

Etat des exportations à l'étranger, de marchandises étrangères pendant le mois finissant le 31 mai 1869.

Monnaies d'or et d'argent	$51,732
Café	1,290
Cotonnades	22,518
Etoffes de fil	1,695
Drogueries	311
Soieries	1,081
Esprits et vins	1,129
Draperies	2,716
Marchandises diverses	279
Total	[illegible]

Prise de voile.—Une touchante cérémonie a eu lieu le vendredi, 4 juin, au couvent de Ste Marie, des religieuses de l'ordre de St Dominique.

Mlle Louise L'Estrade, fille du Dr. L'Estrade, de Jefferson, a pris le voile blanc et est entrée en religion sous le nom de sœur Marie Rose du Sacré-Cœur. En même temps, le voile noir a été pris par Mlle Marie Comerford, (en religion sœur Marie-Vincent) postulante depuis une année.

Quelques amis seulement assistaient à cette fête pieuse. En l'absence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, le Rév. Père Murphy, de la Compagnie de Jésus, a officié, avec le concours du Rév. Père Moynihan.

C'est avec une profonde émotion que les assistants ont suivi les phases diverses de cette touchante cérémonie, et ont vu deux charmantes et pieuses jeunes filles se séparer pour jamais de leur famille, de leurs amis. Et en pensant à la sainteté de la vie à laquelle elles se sont vouées, à la sublime mission d'un Ordre qui consacre à l'enseignement le dévouement entier de ses membres, tous les cœurs ont adressé au Très Haut de ferventes prières pour celles que le Seigneur a marquées du signe des élus.

Mlle L'Estrade avait pour marraines Mlles Marie Van Dyck et Cora Doizé.

Après la fin de la cérémonie, les assistants se sont retirés profondément émus, et le souvenir de cette journée restera longtemps gravé dans leur pieux souvenir.

Salons de Rafraichissement.—M. Lopez vient d'établir au No. 154 de la rue du Canal, de magnifiques salons de rafraîchissement.—Il en fera l'ouverture demain soir.

FAITS DIVERS.

— Un voyageur italien, qui a parcouru l'Egypte, raconte de quelle manière sommaire se pratique la justice, en ce qui concerne les *fellahs*, la malheureuse population des campagnes.

Une barque bien équipée, avec un drogman et quelques serviteurs européens, remontait le Nil et arrivait à Keneh, où elle devait attendre une famille anglaise venant de l'Inde par la mer Rouge et par Cosseir. Une nuit que la barque s'était arrêtée près d'un village de la Haute-Egypte, le drogman et les serviteurs européens descendirent à terre, ivres, et se mirent à agacer les femmes et à les poursuivre. Un Arabe supporte tout, mais il n'entend pas raison sur l'article femmes. Aux cris de celles qui fuyaient, les habitants du pays se réunirent menaçants ; puis, en venant aux mains, ils assaillirent les Européens, qui, écrasés par le nombre, furent tous massacrés, y compris l'équipage de la barque. Seul, le drogman put s'échapper et porter au Caire la funeste nouvelle. Le consul anglais, à qui ces serviteurs avaient été particulièrement recommandés, fut à peine informé qu'il courut chez le pacha réclamer une justice prompte et exemplaire.

Une compagnie de soldats, raconte le *Nationale*, partit donc immédiatement du Caire : le village coupable fut cerné, et une douzaine de malheureux pris à partie avec deux chefs de village furent aussitôt enchaînés à Siout et justiciés sans autre forme de procès. Les deux chefs, comme personnages importants, eurent l'honneur d'être pendus ; les autres furent simplement fusillés au pied de la potence. Peut-être que les plus coupables s'étaient enfuis, peut-être parmi les condamnés y avait-il des innocents ; du reste, le peuple méritait quelque indulgence, puisqu'ils avaient été provoqués. Mais le consul anglais était satisfait, la justice égyptienne l'était aussi ; que pouvait-on désirer de plus ?

Musique.—Nous avons reçu de M. A. E. Blackmar, rue du Canal No 164, la Reine des Fleurs, grande fantaisie de E. Ketterer qui a fait de si jolies choses, parmi lesquelles cette dernière composition occupe une place distinguée. M. Blackmar nous a adressé aussi une composition de M. F. M. Schmidt, avec paroles, morceau qui nous paraît assez original.

Le nouvel établissement de M. D. Lopez.—On dit toute espèce de choses merveilleuses de l'établissement nouveau de M. Lopez, rue du Canal No 154, local ci-devant occupé par Mme Olympe. Des installations d'un genre inconnu y ont été faites et l'on assure qu'il n'y a rien dans le Nord ni dans le Sud qui puisse se comparer à ce qu'on y verra sous le rapport de la commodité, soit pour l'agrément et l'élégance. On y trouvera de vastes salons avec une belle galerie et l'on y jouira d'une vue sans pareille. Quant aux articles qui seront servis dans ce paradis de la consommation, il est inutile de les recommander d'avance, tout le monde étant convaincu qu'ils seront exquis et d'un goût parfait. Le lunch offrira tout ce qui ne se sert ordinairement que dans les restaurants de premier ordre. L'ouverture de cet établissement aura lieu après demain mardi 15 juin. M. Lopez peut être sûr que [illegible].

Le Conclave Ætna—Ce conclave No 15 S. W. M., fera la Dédicace de sa nouvelle salle rue Carondelet No 8, au dessus de la Banque de l'Union et conférera des degrés d'initiation avec magnificence, mardi soir, 15 juin, à 7 heures et demie. Les membres des autres conclaves sont fraternellement invités à y assister.

Pipes en coton de maïs.—Voilà bien les plus légères, les plus originales, les plus agréables pipes que nous ayons jamais vues. On ne se serait jamais imaginé qu'on pût faire une si jolie chose avec ces cotons de maïs, ou épis dégrainés, qu'on jette aux pieds des chevaux ou avec lesquels on allume le feu dans les campagnes. Eh bien, M. H. Gessnon, jeune créole de cette ville, a eu l'idée d'en faire des pipes, et jamais il n'y eut d'idée plus heureuse, car non seulement ces pipes plaisent par leur facture mais aussi par la douceur qu'elles communiquent au tabac, dont elles détruisent par conséquent l'âcreté. Ces charmantes pipes se vendent chez M. H. Ducatel, rue Carondelet No 21 1/2. Elles seront bientôt entre les mains de tout le monde.

☞ D'après ce qui nous avait été rapporté par plusieurs personnes, nous avions déjà démenti le fait de cet enterrement prématuré dont les conséquences horribles avaient causé à notre population une impression si douloureuse. Aujourd'hui nous pouvons lever tous les doutes qui existeraient encore dans quelques esprits, en déclarant, sur une attestation de M. le Dr Lambert, médecin de la maison où ce déplorable événement aurait eu lieu, que tout est faux dans les détails publiés à ce sujet, et que l'enterrement n'a été fait que lorsque le corps avait déjà éprouvé une décomposition très marquée. Cette affirmation, venant de M. le Dr Lambert, a une valeur que personne ne contestera ; ce qui nous dispense d'en dire davantage.

Bon marché extraordinaire.—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de M. Théo. Danziger, rue du Canal, No 163, qui offre tout un fonds de jolies nouveautés, robes, etc., à des prix réduits d'une manière incroyable. Mais il est impossible de révoquer en doute ces prix qui sont indiqués en chiffres dans l'annonce même. M. Danziger a aussi à vendre un immense assortiment de parasols à 50 pour cent au-dessous du prix ordinaire. Il faut aller voir ce bon marché pour y croire.

Huile Septoline.—Cette fameuse huile se vend rue Dauphine No 15. C'est le meilleur moyen d'éclairage connu attendu qu'on en tire un gaz portatif facile à établir où l'on veut. Plus de 100 barils de cet article précieux sont arrivés à l'adresse indiquée et la raffinerie travaillant jour et nuit est à même de satisfaire à toutes les demandes. Voyez l'annonce.

Machine à coudre pour $40—Cette machine, double point élastique, patentée en Amérique et en Europe, a obtenu une médaille d'or à l'exposition de Paris. Elle donne pleine et entière satisfaction, étant d'une application universelle, c'est-à-dire étant propre à coudre toute espèce d'étoffes, et ne faisant presque aucun bruit. Elle est, en outre, très simple, d'une grande solidité et perfection mécanique. L'agent de vente de ce précieux instrument est M. I. Considine, Exchange Place, No 13. Voyez l'annonce.

Grande réduction de prix.—Les dames qui aiment à faire des emplettes à bon marché sont invitées à aller visiter le magasin de Z. Epstein & Co., rue du Canal, No 172, et elles trouveront l'occasion de faire au moins une économie de 50 pour cent sur tous les articles qui seront à leur convenance. Une annonce que nous publions aujourd'hui donne quelques-uns des prix de la maison Epstein, lesquels prix seront certainement très encourageants. Le stock mis en vente à ces conditions de bon marché, a été choisi avec un très grand soin, et peut, sous le rapport de la variété et de la nouveauté, soutenir avec avantage toutes les comparaisons possibles en ville.

Librairie Jaquet.—M. J. A. Jaquet, libraire, 139 Royale, a eu l'obligeance de nous adresser un exemplaire du *Monde Illustré* et un exemplaire du *Magasin Pittoresque*. Nous le prions d'agréer nos remerciements. Le prix de l'abonnement au *Magasin Pittoresque* est de $3 par an ; prix d'un exemplaire, 30 cts. Le *Monde Illustré* coûte $8 par an, ou 15 cts le numéro.

Cosmopolitan News Depot.—Nous remercions M. Simon, propriétaire du *Cosmopolitan News Depot*, 94 Passage de la Bourse, de la liasse de journaux américains et étrangers qu'il a eu l'obligeance de nous adresser.

Chaussures et Lingerie.—Mme Roy, coin Bourbon et Douane, devant partir incessamment pour France, vend, *au prix coûtant*, tout son stock de chaussures et de lingerie. Voir l'annonce.

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni frêt ni assurance.

En prenant du soda, demandez du sirop manufacturé par E. Turpin, 93, Vieille-Levée.

Machine à coudre de Grover & Baker.—Il est reconnu maintenant que cette machine a beaucoup de supériorité sur les autres et qu'elle répond à tous les besoins des familles ; aussi la recherche-t-on beaucoup, pour ses qualités plus encore que pour les prix très réduits qu'elle coûte. On peut l'acheter maintenant pour $55. C'est bon marché, en vérité, pour un instrument qui a eu les deux premiers prix à la Troisième Foire de l'Etat de la Louisiane et qui a valu à l'agent de la maison Grover & Baker la décoration de la Légion d'Honneur à l'Exposition de Paris.

Nouveautés.—Nous signalons aux modistes et aux marchands en détail ainsi qu'aux dames le déballage fait par la maison W. Dauphin de ses premiers arrivages de nouveautés pour printemps. M. Dauphin a son magasin de gros rue de la Douane No. 65, et son magasin de détail rue du Canal No. 150.

Si vous voulez avoir un grand débit de soda servez-vous du sirop manufacturé par E. Turpin, No 93, Vieille-Levée.

Let's go and take a drink ! — C'est surtout aux hommes qui ont ruiné ou qui ruinent leur santé, leur estomac, par l'usage immodéré des liqueurs fortes, ingurgitant à toute heure du jour, avant comme après les repas, une boisson désastreuse, c'est à eux surtout que nous conseillons l'usage du *Newfoundland Bitter*. "Let's go and take a drink." Voilà le grand mot de passe, le bonjour que l'on s'adresse tout d'abord en Amérique. On se serre la main et l'on va boire un coup. On entame une affaire.. allons boire un coup. On la discute.... allons boire un coup. On la termine.... allons boire un coup. "Let's go and take a drink" est le commencement et la fin de tout, l'alpha et l'oméga de la vie américaine.

Funeste habitude qui fait plus de victimes que toutes les pestes et toutes les épidémies. La dernière statistique déclare que plus de 400,000 personnes meurent tous les ans en Amérique des suites d'abus alcooliques. Et ne croyez pas que c'est seulement parce qu'on boit à chaque instant, sans soif et sans motif, qu'on est arrivé à cet effroyable résultat qui fait le désespoir des hygiénistes et la honte d'une nation civilisée. Non ce n'est pas seulement la *quantité* qui tue ; c'est la *qualité*.

Des spéculateurs effrontés et sans entrailles jettent dans le commerce des liqueurs meurtrières empoisonnées. Absinthe, gin, brandy, poisons, que l'arsenic, adultérés avec le plomb, l'acide sulfurique, etc., etc. Ces affreuses drogues ne tuent pas sur le coup.... Malheureusement, parce que si l'on pouvait étaler ces cadavres, la vue de ces victimes de l'alcool guérirait les autres, comme les Spartiates se guérissaient de l'ivrognerie en promenant des esclaves ivres dans les rues. Mais les boissons alcooliques fortes et dénaturées produisent leurs ravages lentement. Elles agissent comme le chien qui mord sans aboyer, minent graduellement les plus fortes organisations et dégradent les plus belles intelligences.

L'appétit est d'abord aboli, la muqueuse de l'estomac se racornit et est brûlée, et on éprouve dans cet organe des douleurs sourdes et des picotements. Le matin, la pituite, ce triste lot des ivrognes, plonge les buveurs dans une anxiété extraordinaire. La langue devient pâteuse, sèche, rouge ; l'haleine est puante. Il survient de graves désordres du côté des intestins, du foie et du cerveau. La voix devient rauque, la physionomie luisante et tirée, l'œil semble éteint, le nez bourgeonne. La nuit, on est tourmenté par une insomnie insupportable et des hallucinations extraordinaires. On voit des animaux de toute espèce, on a le cauchemar souvent terrible. Et puis enfin l'intelligence baisse. Tout entier à cette funeste habitude, boire, on oublie ses devoirs, on néglige ses affaires et l'on finit par tomber dans des maladies incurables, dans la misère, souvent dans l'épilepsie et la folie. Cette crapuleuse passion finit toujours par tout anéantir chez l'homme, et le corps, et l'esprit, et le cœur. Que ceux qui se reconnaîtront à ce tableau prennent garde à eux.

Nous savons qu'on ne détruit pas facilement une habitude aussi invétérée que celle d'aller boire à tout instant, sans besoin, mais pourquoi boire des boissons fortes que vous savez devoir vous nuire ? Pourquoi ruiner votre santé, avec du whisky, des "cock-tail", de l'absinthe, lorsque à toutes les barres vous pouvez boire un excellent et énergique bitter, *Le Newfoundland*, généreux apéritif qui par ses vertus toniques relèvera vos forces, entretiendra votre appétit par ses propriétés stomachiques et, loin de ruiner votre santé la fortifiera toujours. Que Socrate ait bu la cigue, que des juges iniques l'avaient condamné à boire, je le comprends, il ne pouvait faire autrement, mais qu'on s'empoisonne de gaité de cœur, cela dépasse les bornes de la bêtise humaine.

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté les deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagnie aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

Marié, le 8 juin, à l'église de l'Annonciation, M. Oscar GARIC à Melle Camilla LEGIER, tous deux de cette ville.
Pas de cartes.

MARIÉ le 8 juin, à l'église St Louis, par le Révérend Père [illegible], Monsieur Athanase LEROUGE, natif de France, avec Mlle Aline SALLES, de cette ville.

Décédé le 12 juin, à trois heures moins vingt minutes, dans sa soixante onzième année, AUGUSTE THEODORE DIETZ, né à [illegible], département de l'Indre, dans le Berrie, France, et habitant la Nouvelle-Orléans depuis quarante-cinq ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son gendre, Antoine Chalaire, sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi à quatre heures. Le convoi partira de la rue de l'Union No 96 entre Bons-Enfants et Morales.

Décédé, le 12 du courant, après une longue et douloureuse maladie, JOHN ADOLPHE KOHNER, âgé de quarante huit ans, membre de la compagnie C du 22e régiment de la Louisiane. Les amis et connaissances du défunt sont respectueusement invités à assister à son enterrement qui aura lieu, aujourd'hui, dimanche, à quatre heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Roman, No. 283, entre Kerlerec et Columbus.

Décédé hier, à midi, MICHEL THOMASSIN ANDRY, âgé de cinquante huit ans. Les parents et amis de la famille sont priés, sans autre invitation d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à six heures P. M. Le convoi partira de la maison mortuaire, No 60, rue St Louis.

Décédée hier soir, à sept heures et demie, à l'âge de trente cinq ans, CATHERINE BOUVEL, femme de Rodolph F. Theurer. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, au No 16 de la rue Front Levée, entre les rues Hôpital et Quartier.

SERVICE FUNEBRE

Un service funèbre sera célébré mardi à l'église St Augustin, à sept heures du matin, pour le repos de l'âme de Dominique COLLIGNON. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

Salle des Odd Fellows.

LUNDI soir, 14 juin 1869.

Une série de magnifiques vues DISSOLVANTES et de PANORAMAS.

Sous la surveillance de Templar Lodge No 6 I. O. O. F.

La première vue sera exposée à huit heures moins vingt à l'heure fixe.

Prix d'entrée...........50 cts.

13 juin—1f

Conclave Ætna No 15 S. W. M.

Degrés d'Initiation et Dédicace de la nouvelle salle au No 8 de la rue Carondelet, MARDI soir, 15 juin 1869.

☞ Les frères des autres Conclaves sont fraternellement invités à y assister.

Wm. E. FITZGERALD, T. S. chef.
John G. GUERIN, secrétaire. 13 juin—1f

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

ASSEMBLÉE REGULIERE MENSUELLE LUNDI, 14 courant, à 7 1/2 heures précises P. M., au local de l'Association, 69, rue St Louis près du Passage de la Bourse. La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre, A. L. TISSOT, président
JULES L. BARJAC, secrétaire. 12 juin—2f

D. LOPEZ.

154......RUE DU CANAL......154
(Ancien local de Mme Olympe)

M. D. LOPEZ a l'honneur d'informer le public que l'ouverture de son nouvel établissement aura lieu après demain MARDI, 15 JUIN. [illegible]

CONFISERIE, PATISSERIE, SORBETS, GLACES, BISCUITS GLACÉS

Le LUNCH et tout ce que comporte la carte d'un restaurant [illegible]

D. LOPEZ, 154, rue du Canal 154.

Attention ! Attention !

THEO. DANZIGER,
163 Rue de Canal, 163

BON MARCHE EXTRAORDINAIRE.

ROBES PERCALE, depuis [illegible] à $2 75 valant [illegible]
MOUCHOIRS BRODÉS, [illegible]
[illegible]
T. EO. DANZIGER, No 163 de la rue du Canal.

ATTENTION ;
MARCHANDS DE LAMPES, EN AVANT, MARCHE !

Dirigez vous vers le No 15 de la rue Dauphine, comptoir entre [illegible]
Huile Septoline et notre Fluide de Gaz Portatif.
[illegible]
13 juin—2f J. F. CROSS Directeur.

AVIS.

PENDANT la saison d'été et à partir du [illegible] juin le

Docteur ORIARD,

donnera ses consultations de ONZE heures du matin à UNE heure de l'après-midi

Les LUNDIS, MARDIS, JEUDIS et VENDREDIS.

128.........Rue Esplanade.........128

13 juin—1m

AUX PÈRES ET AUX MÈRES.

Les pères et mères qui désirent que leurs fils aient les connaissances nécessaires pour gagner leur vie peuvent consulter des arrangements à [illegible] au Collège Commercial de Dolbear au coin des rues Camp et Commune. [illegible]

RUFUS DOLBEAR. Président.

NOURRICE.

On demande immédiatement une NOURRICE, sans enfant. S'adresser au No 106 rue de l'Esplanade, (coin de la rue Dauphine) [illegible] 13 juin—1

AVIS.

M. L. TISSOT n'est plus employé par nous. KATZ & BARNETT, [illegible]

En débarquement du navire SICILY-JULIETTE, de Bordeaux.

50 Barriques Vin Rouge Château de [illegible],
10 do do do qualité supérieure,
24 demi-barriques Vin Blanc Entre deux Mers, à vendre par
ALEX FUCHS, No 89 rue Toulouse. 13 juin—6f

A Louer, à Bail ou à Loyer,

LA BRASSERIE connue sous le nom de CITY BREWERY, ainsi que la belle résidence y attenant [illegible] MM. JULIEN MICHEL, Avocat 11 Exchange Place, ARMAND PITOT, Avocat, [illegible] rue Royale, ou JULES LAPENE, 65, 67, rue Vieille-Levée. 13 juin—6f

A Vendre, en Magasin,

VITRES, UNIES, EMAILLÉES, A DESSINS, A COTES.
E. J. HART & Co.
Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans.

A Vendre, en Douane,

CHLOROFORME D'AMÉRIQUE, CANELLE DE CEYLAN, GRAINE FRANÇAISE, HUILE D'ANIS.
E. J. HART & CO
13 juin 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Divers.

SOUFFRE, GRAINS D'ANIS, CLOUS DE GIROFLE A L'HUILE, GRAINS D'ANIS STAR, BLUE MASS ANGLAIS, CRÈME de TARTRE, INDIGO, ALCOOL, HUILE de GRAINE de LIN, SAVON FRANÇAIS, MUSCADE.
En magasin et en Douane, à vendre par E. J. HART & CO. 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

A. BROUSSEAU & Co.,
[illegible] Rue de Chartres [illegible]
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et coco, COUVERTURES de tables et de pianos, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, ETOFFES A RIDEAUX, dentelle, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES, GLANDS, CRIN, PLUCHES, MOQUETTE, etc.
30 sept—1an—PP

ANCIEN ET EFFICACE.
PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC
LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr C. McLANE, POUR LA MALADIE DE FOIE.
La plus grande découverte médicale du siècle.
Des millions de malades en chantent les louanges.
Toutes les familles et chacun devraient en avoir.
SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT ?
Avez-vous mal de tête ou une douleur [illegible] dos ?
Avez-vous la constipation ?
Avez-vous des aigreurs ?
Avez-vous une mauvaise haleine ?
Avez-vous les mains et les pieds froids ?
Avez-vous la fièvre en frisson ?
Avez-vous des palpitations de cœur ?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous une interruption des menstrues ?
Avez-vous des vomissements ?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses ?
Avez-vous des éblouissements ?
Avez-vous une peau jaune ou décolorée ?
ANCIEN ET EFFICACE
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous des coliques ou la diarrhée ?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché ?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit ?
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques ?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
[illegible] Les délais sont dangereux. [illegible] N'achetez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de FLEMING BROTHERS.
On vend les dans le monde entier.

Le Remède de Rouge pour la Diarrhée (Red Diarrhea Remedy) aigu et chronique est agréable et efficace.
Pour le choléra morbus et les crampes, employez le R. D. R.
Le R. D. R. n'est pas une préparation astringente.
Pour la Diarrhée dans toutes ses formes, servez-vous du R. D. R.
Le R. D. R. rafraîchit et calme l'estomac.
[illegible]
Le R. D. R. est le remède favori de Memphis.
Une dose du R. D. R. guérit des maux d'estomac.
Le R. D. R. est le résultat de l'expérience.
Le R. D. R. est le remède qu'il faut en cas de besoin.
Dans la saison des fruits, ayez le R. D. R.
Pour les crampes et les vomissements, employez le R. D. R.
L'English Female Bitters (L'Amer Anglais des Femmes) guérit les vieux et les jeunes.
L'E. F. B. guérit de toutes les irrégularités chroniques des femmes.
L'E. F. B. guérit de la chlorose.
L'E. F. B. est le délice des femmes malades.
L'E. F. B. guérit en un instant les fleurs.
L'E. F. B. fait disparaître les douleurs de côtés et de dos.
Le Buchu de Bromgoole & Co. [illegible]
Pour les dépôts urinaires, servez-vous du Buchu de Bromgoole & Co.
Pour les reins des enfants, employez le Buchu de Bromgoole & Co.
Pour les dames d'un certain âge, ayez recours au Buchu de Bromgoole & Co.
A vendre, en gros, par WHEELOCK, FINLAY & CO, agents, coin Gravier et Magazin.

GRANDE FETE CHAMPETRE,
Au profit de l'Asile et l'Ecole des Orphelins de Ste-Marie,
A L'HOTEL ET DANS LES JARDINS DE CARROLLTON
— du —
19 au 23 Juin inclusivement.
PRIX D'ENTRÉE..........CINQUANTE CENTS

Comité de Directrices :
Mme Mary C Knorr, Mme C U Tresevant, [illegible]
Comité des Contributions. C. ROSELIUS, Président. [illegible]
Comité d'arrangements. W. T. SCOTT, Président. [illegible]
Comité de réception. JOSEPH ELLISON Président. [illegible]
Comité de Musique. L HEIGHELHEIM, Président. [illegible]
Comité de Rafraichissements. [illegible], Président. [illegible]
Comité d'Impressions. [illegible], Président. [illegible]
Comité de Transfert. GEORGE PURSGLOVE, Président. [illegible]
Comité de Finance. Rev. Père CEUPPENS Président. [illegible]
Comité d'Ordre. Dr. W. E BRICKELL, Président. [illegible]
F Fisher, Jr. 13 juin—1f

172 - RUE DU CANAL - 172
LE MAGASIN DES MAGASINS POUR LES BONS MARCHÉS
Foules immenses tous les jours.
Marchandises achetées à New York à la vente de liquidation.
Stock remplacé tous les jours et à toute heure—Vendeurs courtois, qui se font un plaisir de montrer les marchandises.
Vous économiserez cinquante pour cent en achetant vos marchandises au seul magasin de Marchandises sèches de la ville.
Z. EPSTEIN & CO.,
172....RUE DU CANAL.....172.
Entre les rues Dryades et Baronne.
Les DAMES sont invitées à venir [illegible]. REGARDEZ ! LISEZ.
[illegible]
Z. EPSTEIN & Co., No 172 de la rue du Canal, entre les rues Dryades et Baronne. 13 juin—2f

Vente aux prix coûtants, EN GROS ET EN DETAIL.
REIMAN & FRIEDLANDER,
No 131 de la rue du Canal—Bâtisse Touro
Le calme qui règne dans les affaires et notre grand stock de marchandises nous obligent à vendre nos marchandises d'été aux prix coûtants et même à perte afin de ne pas les garder jusqu'à la saison prochaine.
Nous offrons une économie de 30 à 40 pour cent aux personnes qui ont besoin de marchandises sèches. Nous ne demandons qu'un examen.
[illegible]

Avis aux Dames.
MADAME ROY, encoignure des rues Bourbon et Douane, a l'honneur d'informer les dames de sa clientèle et le public qu'à partir de lundi, 7 juin, elle vendra tout son stock de chaussures et de lingerie au prix coûtant, dans le but de se rendre en France. Les dames qui désireraient faire des commandes de chaussures françaises voudront bien laisser leurs ordres à Mme Roy. 6 juin [illegible]

CHROMES A L'HUILE.
Nouvelle collection, à des prix réduits.
S. T. BLESSING, au No 34 de la rue de Chartres, invite ses amis et le public à venir examiner sa grande collection de CHROMES français, anglais, allemands et américains, A L'HUILE. [illegible]

LES MEILLEURES VUES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
LES personnes qui quittent la ville ne devraient pas manquer d'acheter les VUES DE LA NLLE-ORLEANS qu'elles feront voir à l'étranger. Prix, $1 50 la douz., grandeur de carte. $5 la douz., stéréoscopiques.
S. T. BLESSING, éditeur, No 34, rue de Chartres.

PURGATIF VÉGÉTAL.
POUDRE LABORÉ.
Dépot chez GRIFFO, Pharmacien, Encoignure Royale et Hopital.
La Poudre Laboré est un purgatif très énergique et très efficace qui jouit depuis plus de trente ans d'une grande réputation [illegible]
Le paquet se vend 50 cents, chez GRIFFO, DUCONGE ET CUSACHS.

ASSOCIATION Des Enfants de Marie.
L'ASSEMBLÉE [illegible] DIMANCHE prochain [illegible]

HEBERT & ESCOUSSE.
59....RUE DE CHARTRES.....59
(COIN BIENVILLE)
REÇU par le steamer FIRE QUEEN un nouvel et grand assortiment de BROCHURES à bon marché
A. DUMAS, PAUL FEVAL, EUGENE SUE, ALP. KARR, FRED. SOULIE, etc.
[illegible] ANNUAIRE DE BOUCHARDAT 1869. Traité de Pathologie et de Thérapeutique par F. A. JAUMES. Physique de GANOT.

Réponse à M. R. J. Watson,
[illegible] P. DASTILLON

AU PUBLIC.
R. J. WATSON, Boucher,
ANNONCE aux bouchers et aux marchands de viande de la Nouvelle-Orléans qu'à partir de VENDREDI PROCHAIN, [illegible] SEPT CENTS [illegible] Crescent City d'Abattoirs à Alger.

Point d'Aiguille Double, Elastique.
LA MACHINE A COUDRE QUI A REMPORTÉ LA MÉDAILLE D'OR
$40........$45
ELLE N'A PAS D'ÉGALE SOUS LE RAPPORT DE LA SIMPLICITÉ
Elle est patentée en Amérique et en Europe
[illegible]
J. CONSIDINE Agent [illegible]

GRANDE REDUCTION DE PRIX DANS LES MARCHANDISES SECHES CHEZ
PEPIN & TURCOTTE
138 .... RUE DU CANAL 138
Maison Blanche encoignure Baronne.
NOUS offrons à partir de LUNDI [illegible] grand stock de MARCHANDISES [illegible]
Nous venons aussi de recevoir de New York par le steamer Bienville 200 pièces nattes blanches, carreaux rouges et fantaisies—qualité supérieure, à vendre à des prix très réduits.
Ce qui est dit ci-dessus est sérieux, et les personnes qui désirent acheter des marchandises de goût et à bon marché feront bien de venir visiter notre stock avant de faire leurs achats ailleurs.
PEPIN & TURCOTTE, 2mai—1m D,Mer,V 138 Canal.

CARL L. BRAUER,
Au No 17 du Commercial Place,
SEUL AGENT, EN LOUISIANE,
— DES —
Vins de MM. Brandenburg frères,
A BORDEAUX. 8 juin

Photographies à prix réduits.
AU SALON DE L. ROBIRA, 203, Royale, près Dumaine.
[illegible] L. ROBIRA.

AVIS
☞ Le navire français Sicily Juliette, de Bordeaux, [illegible] VOR MAIGNAN & F. LABORDE.

AVIS.
☞ Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français SICILY JULIETTE, [illegible] VOR MAIGNAN & F. LABORDE. 11 juin—3

MAGASIN A VENDRE.
[illegible] M. LOUIS LYMAN [illegible]

$40--$45--$50,
Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON.
— AU —
No 6 DE LA RUE BARONNE.
ELLE est sans rivale sous le rapport de la simplicité, de la durée et de la beauté. [illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Opelousas et de l'Ouest.
[illegible] UNE réunion des actionnaires de cette compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 12 juillet prochain [illegible]
Par ordre des Directeurs, CHARLES KERR. 11juin—1m

Loterie Nationale DE L'ILE DE CUBE.
PAR ordre de son Excellence le Gouverneur Supérieur Politique de la Havane, [illegible]
[illegible]

M. MANUEL BORNIO,
No. 63, RUE DE CUBA, à la Havane.
PREMIER [illegible] de Billets de Loterie [illegible] BILLETS DE LA LOTERIE DE LA HAVANE, à une commission raisonnable.
Pour toute autre information s'adresser à MM. BORNIO & FRERE. 22 avril—2m No 77, Rue Gravier.

LOTERIE DE LA HAVANE
[illegible] LOTERIE de la Havane.
Bornio & Brother, 22 avril—2m No 77 de la rue Gravier.

AVIS.
A partir de cette date, le bureau de l'ASSOCIATION DE L'OPERA est transféré à L'OPERA, entrée de la rue Toulouse.
EMILE WILTZ, Secrétaire.

—AVIS—
DEMANDE DE TRAVAILLEURS.
ON DEMANDE, A LA CAMPAGNE, 25 à 30 Travailleurs POUR FAIRE DES DOUVES EN CHÊNE.
Pour les détails s'adresser à JOSEPH LEBLANC, No [illegible] de la rue Vieille Levée, entre St Philippe et Ursulines.

UFFICIO CONSOLARE D'ITALIA EN NUEVA ORLEANS.
[illegible] G. B. PIAGGIO.

Compagnie Générale Transatlantique.
POUR LA HAVANE.
Le steamer Français DARIEN, [illegible]
L. GRAND & Co., No 15, rue Carondelet.
[illegible] L. GRAND & CO.

Sardines à l'huile,
400 CAISSES de [illegible] sardines à l'huile [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Champagne L. Rœderer,
30 PANIERS champagne de 25 bouteilles et 50 [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Vins Seignouret Frères,
20 BARRIQUES [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Vin Rouge en Barriques,
100 BARRIQUES [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Emile & Laure,
REÇU par le navire EMILE & LAURE, [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Champagne J. Roussillon & Cie,
1,000 PANIERS, grandes et demi bouteilles reçus récemment, à vendre par C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Cocq Père & Fils,
50 QUARTS et huitièmes Cognac 1862 et 1850. [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Achille Petit,
10 QUARTS et huitièmes Cognac, 1810 et 1848. [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

En charge pour Bordeaux.
DÉPART IMMÉDIAT.
Le beau navire français, de première classe ST GEORGES, capitaine Mercier, [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

SIEG & KRUG,
55......DOUANE......55
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES ETRANGÈRES
—ET—
Agents pour la vente du FIL en BOBINES, D'ALEXANDER.
[illegible]

Le Nouvel EL DORADO.
59......RUE ST. CHARLES......59
La plus grande maison de jeu du monde.
Une belle salle de KENO [illegible]

LOTERIES.
Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane POUR LE 12 JUIN—CLASSE 1re.
31 67 56 7 24 69 57 36 38 51 48 34 78
Les tirages ci-dessus, publiés dans un ou plusieurs journaux, se font en public et journellement, [illegible] de la Compagnie.
C. T. HOWARD Président.
[illegible]
ADAM GIFFEN, JOHN L. LEWIS, F. F. WILDER, Commissaires.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
(Incorporée le 17 août 1868.)
CHAS. T. HOWARD..........Président.
Loterie de Numéros Simples.
GROS LOT......$30,000.
Classe K.
Tirage, le SAMEDI, 26 juin 1869, à la Nlle-Orléans.
—PLAN—
10,000 Billets......284 lots gagnent [illegible]
LOTS D'APPROXIMATION [illegible]
Billet entier $12 ; demi-billet, $6 ; quart de billet $3, huitième de billet $1 50.
Explication des lots d'approximation. [illegible]
CHAS T HOWARD président.
Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

LOTERIE DE LA HAVANE.
La PRIME la plus élevée est payée pour les lots gagnants de la LOTERIE de la Havane, par Bornio & Brother, 22 avril—2m No 77 de la rue Gravier.

Beau et bon marché.
GRAND DÉBALLAGE, HAUTE NOUVEAUTÉ. MODES.
150 rue du Canal et 66 rue de la Douane.
W. DAUPHIN.
Cravates et Cols, [illegible]
W. DAUPHIN, 66, rue de la Douane et 150 rue du Canal.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA VALLÉE DU MISSISSIPPI
— DU —
SUD ET DE L'OUEST.
NO. 3½ DE LA RUE CARONDELET, NOUVELLE ORLEANS.
Capital..........$1,000,000
Actions..........$100 chaque
Aux propriétaires de la Louisiane, du Mississippi, du Tennessee, de l'Arkansas, du Texas et de l'Alabama.
La Compagnie connue sous le nom de "Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississippi du Sud et de l'Ouest" est organisée en vertu d'une charte accordée par l'Etat de la Louisiane. [illegible]
Agents Locaux.
CHAS. B. BENTON, [illegible]
WILLIAM SPEARS, Vicksburg, Miss.
JOHN MILLS, [illegible], Miss.
COL. M. FARLAND, Canton, Miss.
J. B. TOWNSEND, [illegible], Miss.
J. W. WILKINSON, Mississippi.
S. F. REARDON, Little Rock, Ark.
HIRAM VINTON, Cincinnati Ohio.
THEO DIGBY, Chicago, Ill.
F. Y. ROCKETT, Memphis, Tenn.
JOHN COBB, Madison, Ind.
MARTIN & TOWNSEND, St. Louis, Mo.
J. K. MERRIMAN & CO, St. Louis, Mo.
DON ALONZO CHILDS, New-York.
Des livres de souscription au capital de la Compagnie sont ouverts au No 3½ de la rue Carondelet. [illegible] Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
Par ordre des Directeurs. D. DE HAVEN, Président.
CHAS B STEWART, Secrétaire assistant.

MAISON A LOUER [illegible]

AUX FAMILLES.
B. DEBAT, successeur de Petitjean
Encoignure Toulouse et Royale.
GROCERIES [illegible]